



# Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Notre Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 4 octobre 2012, était exécutoire depuis le 5 décembre 2012.

Mais, suite à une contestation, ce P.L.U. a été annulé par le tribunal Administratif de Toulouse en date du 12 janvier 2016 pour un défaut de publicité datant de 2005. Une procédure en appel est en cours.

Désormais, la commune est soumise aux Règles Nationales de l'Urbanisme (R.N.U).